



L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DES TRANSPORTS
en Bourgogne-Franche-Comté

Newsletter n°21 – 30 novembre 2021

Parution : bimensuel

Dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports de Bourgogne Franche-Comté animé par la DREAL et la Région, vous trouverez dans cette Newsletter les informations à retenir en matière de mobilités et de transport avec les documents utiles à retrouver sur les sites de l'Observatoire Régional des Transports, de la DREAL, de la Région ou de la Cellule régionale "France Mobilités".

N'hésitez pas à faire remonter vos observations, à enrichir le contenu en adressant toute information ou tout document que vous jugerez utile, au plan régional comme au plan national. De même, cette newsletter a vocation à circuler et nous comptons sur vous.

Pour tout renseignement ou pour demander à recevoir la newsletter de l'ORT Bourgogne-Franche-Comté, merci de prendre contact avec :

- A la DREAL : Catherine Moncouyoux : tel. 03 45 83 20 99

mail : catherine.moncouyoux@developpement-durable.gouv.fr

- A la Région, contact : Jean-Michel Chaplotte

mail : jeanmichel.chaplotte@bourgognefranchecomte.fr

Vous souhaitez vous abonner au site : Observatoire Régional des Transports (ORT) de Bourgogne-Franche-Comté

Afin de recevoir un courrier électronique à chaque publication d'article, ajout de commentaire, etc... , veuillez renseigner le formulaire sur le site de l'ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=abonnement-site>

Un courrier électronique de confirmation vous sera envoyé. Vous devrez visiter l'adresse Web mentionnée dans ce courrier, dans un délai maximal de 24 heures, pour valider votre abonnement.

Aussi, assurez-vous que l'adresse électronique que vous renseignez dans le formulaire est **exacte**.

Ces abonnements portent sur tout le site.

Si vous souhaitez vous abonner à une partie du site, il convient de cliquer sur le lien s'abonner dans la première page de la partie en question.

- Conférence Régionale de la Logistique Palais des Congrès à Dijon - 1er décembre 2021

La première conférence régionale de la logistique a été un succès avec 150 inscrits. L'ensemble de la profession et des pouvoirs publics entend se mobiliser sur cette thématique. Les suites de cette démarche vous seront bientôt communiquées.

Toutes les présentations seront prochainement disponibles sur le site internet de l'ORT BFC.

MOBILITES – TRANSPORTS COLLECTIFS :

- Un nouvel Appel à projet "Aménagements cyclables" lancé en BFC

Un nouvel appel à projet destiné à réaliser des aménagements cyclables sur du linéaire ou avec des ouvrages vient de paraître. Doté d'une enveloppe de 4,1 M€ dans le cadre de France Relance, cet AAP complète les précédents AAP et autres dispositifs lancés visant à accroître la part modale du vélo. Un comité régional a été mis en place pour analyser les dossiers reçus.

Le calendrier et le cahier des charges est d'ores et déjà disponible sur le site internet DREAL et les liens pour accéder à ses documents sont également sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/appele-a-projets-france-relance-amenagements-a869.html>

et

<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/appele-a-projets-france-relance-amenagements-a9231.html>

- BFC : Un clip sur les mobilités actives mis en ligne sur la plateforme e-set

Ce clip à destination des parents d'élèves est à retrouver sur la plateforme E-set développée dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement.

Un volet mobilités est désormais mis en place sur cette plateforme.

<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/un-clip-mobilite-active-a-destination-des-parents-a9250.html>

- Observatoire de la mobilité : l'impact du COVID sur les transports publics

Lire l'article sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/observatoire-de-la-mobilite-l-impact-du-covid-sur-a871.html>

- Mobilités du quotidien : comment les autorités organisatrices de la mobilité peuvent-elles s'adapter aux changements d'usages post-Covid ?

Cette étude réalisée par un groupe d'étudiants de la Chaire d'économie urbaine de l'ESSEC Business School dans le cadre d'un partenariat avec la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts) vise à fournir aux autorités organisatrices de la mobilité (AOM) un outil d'analyse pour les guider dans leurs initiatives en matière d'évolution de l'offre de mobilité du quotidien dans le contexte de financement contraint depuis le déclenchement de la crise sanitaire et le premier confinement en mars 2020.

Retrouver l'étude sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/mobilites-du-quotidien-comment-les-autorites-a873.html>

MOBILITE-TRANSITION-ENERGIES :

- Bilan mondial de l'action climat par secteur 2021

Observatoire de l'action climat non-étatique - Publié par l'Association Climate Chance - Novembre 2021

Retrouver le rapport sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/bilan-mondial-de-l-action-climat-par-secteur-2021-a868.html>

- Les leviers de l'Ademe pour diminuer les émissions de carbone liées aux mobilités

L'agence a présenté le 30 novembre quatre scénarios prospectifs destinés à atteindre la neutralité carbone en 2050. Résultats de deux ans de travaux, ils permettent d'envisager différents futurs, du plus frugal au plus techniciste. En matière de mobilités, les leviers sont au nombre de cinq : modération de la demande (avec une évolution des besoins de mobilité voyageurs comprise entre – 26 % et + 39 % par rapport à 2015), report modal, remplissage des véhicules, efficacité énergétique et décarbonation de l'énergie. Selon l'Ademe, « les leviers de sobriété permettent de diviser par plus de deux les besoins énergétiques », tandis que « les leviers d'efficacité et de décarbonation sont indispensables dans tous les scénarios ». Si l'agence table sur une baisse de la consommation d'énergie dans tous les secteurs, la plus importante réside dans les transports : jusqu'à 73 % dans les deux scénarios les plus sobres.

Retrouver la synthèse du rapport sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/les-leviers-de-l-ademe-pour-diminuer-les-emissions-a872.html>

- L'obligation d'« interopérabilité » des bornes de recharge électrique précisée par décret

Pris en application de la loi d'orientation des mobilités, le décret publié le 4 décembre précise « l'obligation d'interopérabilité d'une infrastructure de recharge ou de ravitaillement en carburants alternatifs ouverte au public », « prévoit les modalités de l'amende administrative infligée en cas de manquement à cette obligation » et détaille « les conditions de la mise en œuvre de l'interopérabilité et de l'itinérance du ravitaillement pour les carburants alternatifs que sont le gaz naturel véhicule (GNV) et l'hydrogène ». Un second décret, publié le même jour, porte sur les points de ravitaillement en GNV et en hydrogène. Les deux projets de texte avaient été soumis au Conseil supérieur de l'énergie en novembre 2021.

ACCESSIBILITE :

- L'accessibilité de la gare de Lons le Saunier

La journée internationale des personnes handicapées du 3 décembre 2021 a servi de cadre pour marquer l'inauguration des travaux de mise en accessibilité des quais de la gare de Lons le Saunier.

Cette opération sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau et de Gares&Connections a été financée par l'État et la Région.

TRANSPORTS ROUTIERS:

- Un appel à projets de 115 millions d'euros sera lancé « début 2022 » pour l'électrification des poids lourds

C'est ce qu'a confirmé à Contexte le ministère des Transports, le 19 novembre, après l'annonce de cet appel à projets par Jean-Baptiste Djebbari au salon Solutrans, à Lyon. Baptisé « Écosystèmes des véhicules lourds électriques », il vise à augmenter le montant de l'aide par véhicule (enveloppe de 65 millions d'euros financée par le plan de relance) et à financer jusqu'à 60 % l'installation de bornes de recharges « adaptées aux besoins des transporteurs » (enveloppe de 50 millions d'euros « dévoilée ultérieurement »), explique le ministère. L'appel à projets sera ouvert à « tous les acteurs contribuant au déploiement de la mobilité électrique, en particulier les professionnels de la logistique », indique-t-il. Le bonus poids lourds sera maintenu en parallèle « pour accompagner les acteurs qui ne bénéficieraient pas de l'appel à projets ».

TRANSPORTS INTERMODAUX :

- Nouvelle alliance fer-fleuve sur l'axe Rhône-Saône

Voies navigables de France, la SNCF et la Compagnie nationale du Rhône se sont engagées, le 24 novembre, à mener des actions coordonnées sur cinq ans pour développer les trafics de fret intermodaux sur cet axe. Leur objectif est notamment de renforcer la « complémentarité opérationnelle entre réseaux ferrés et fluviaux pour construire des chaînes logistiques bas carbone économiquement pertinentes ». Cet accord est présenté comme l'une des déclinaisons concrètes du partenariat national scellé le 25 janvier 2021 entre Voies navigables de France et SNCF Réseau. Le même type d'alliance a été mis en place dans les Hauts-de-France ou encore le Grand Est.

LOGISTIQUE :

- Logistique urbaine durable : la première rencontre nationale du programme InTerLUD met en lumière les retours d'expérience

Un premier bilan, à mi-parcours, du programme InTerLUD a été dressé ce 30 novembre lors d'une première "rencontre nationale". Les participants ont salué la "fin des anathèmes" favorisée par la crise sanitaire, qui a mis en lumière l'importance d'une logistique "trop souvent méprisée", bien que vitale. Reste que les obstacles sur la route d'une logistique durable restent fort nombreux.

Lire l'article sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/logistique-urbaine-durable-la-premiere-rencontre-a870.html>

- Webinaire thématique InterLUD : Logistique urbaine fluviale, agir ensemble

Mardi 14 décembre 2021 de 14h à 16h30

Retrouver le programme et le lien pour s'inscrire sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/webinaire-thematique-14-decembre-2021-logistique-a877.html>

INFRASTRUCTURES

- L'Observatoire de la route a rendu public la cinquième édition de son rapport annuel sur l'état et la gestion du patrimoine routier – qui se dégrade –, toujours aussi difficile à établir. Singulièrement pour les communes et intercommunalités, qui constituent "un véritable angle mort" dans le rapport.

"Les possibilités ouvertes par les nouvelles technologies [...] ne pourront véritablement apporter des bénéfices aux gestionnaires et aux usagers que si elles sont portées par des infrastructures de qualité. Pour cela, le développement d'une gestion patrimoniale passant par une connaissance fine des routes et des ouvrages d'art en France est nécessaire", martèle Yves Krattinger, président de l'Iddrim, en introduction de la cinquième édition du rapport de l'Observatoire des routes, créé en 2016.

Retrouver le rapport sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/rapport-annuel-sur-l-etat-et-la-gestion-du-a876.html>

PUBLICATIONS LETTRES D'INFOS TRANSPORTS MARCHANDISES ET VOYAGEURS :

- Newsletter OTRE - 24 novembre 2021

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/newsletter-otre-24-novembre-2021-a874.html>

- Newsletter OTRE - 1^{er} décembre 2021

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/newsletter-otre-1er-decembre-2021-a875.html>